

VISION 2040 : FIXER LE CAP POUR L'AVENIR



VISION | 2040

Vision 2040 définit un avenir dans lequel le transport collectif maximise sa contribution à la qualité de vie avec des avantages qui soutiennent une société vibrante et juste, un modèle complet et compact de collectivité, une économie dynamique et efficiente, et un environnement sain et naturel. La vision implique les points suivants :

- Inscrire le transport collectif au cœur des collectivités** au moyen d'une politique gouvernementale et de cadres de décision plus performants, ainsi qu'une meilleure planification et une meilleure conception des collectivités;
- Révolutionner le service** dans tous les types de collectivités par l'expansion et l'innovation, de sorte que les réseaux de transport puissent à la fois promouvoir la demande croissante et la desservir tout en s'adaptant au portrait changeant des villes de petites et grandes tailles;
- Prioriser la clientèle** et accélérer la livraison de services de transport en commun flexibles et intégrés qui répondent aux besoins d'une clientèle de plus en plus avertie et diversifiée;
- Garantir un transport collectif plus écologique** pour réduire davantage l'empreinte écologique de l'industrie, améliorer son efficacité énergétique et limiter ses émissions de gaz à effet de serre;
- Assurer la santé financière** au moyen d'investissements en immobilisations et en exploitation du transport collectif bonifiés par tous les paliers de gouvernement, de même que par des approches plus progressistes pour générer des revenus et plus d'efficacités dans la prestation des services;
- Renforcer les connaissances et les bonnes pratiques** de sorte que l'industrie du transport collectif au Canada puisse plus efficacement répondre aux occasions favorables et aux défis de l'avenir.

Téléchargez Vision 2040 dans son intégralité au www.cutaactu.ca.



Dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par le haut à gauche : Winnipeg Transit, GO Transit, Grand River Transit, Société de transport de Montréal

Depuis plus d'un siècle, le transport en commun a contribué à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et a répondu à leurs besoins en matière d'accès et de mobilité. Aujourd'hui, la croissance de l'achalandage et de l'investissement dans ce secteur sont tous deux à un sommet inégalé, et le transport collectif est largement reconnu comme un élément important de solution à des défis nationaux tels que la prospérité économique, les changements climatiques, la santé publique, la sûreté et la sécurité.

En prévision de l'avenir, l'industrie du transport collectif au Canada subit des pressions résultant de l'accélération du processus de changement. L'arrivée rapide d'occasions favorables et de défis entraînera d'importantes modifications dans la façon dont l'industrie peut répondre aux besoins des Canadiens et dans les moyens par lesquels la société peut offrir au transport en commun le soutien nécessaire pour réussir.

Reconnaissant que l'avenir est quelque chose qui doit être modelé et non simplement subi, l'ACTU a créé **Vision 2040**. Ce nouveau document établit un parcours pour le transport collectif visant à maximiser sa contribution à la qualité de vie des collectivités canadiennes au cours des trois prochaines décennies.

Créer une vision pour 2040

Vision 2040 repose sur une compréhension du rôle de soutien du transport collectif pour les collectivités canadiennes, sur un examen des changements que ces collectivités sont appelées à vivre et sur une évaluation de la capacité du transport en commun de les atténuer ou de les renforcer de façon à rendre les collectivités plus viables, économiquement solides et écologiques. Bien que cette vision concerne un horizon à long terme, elle se veut un guide en matière d'actions à court terme pour l'ACTU, ses membres et autres parties prenantes.

Vision 2040 intègre d'importantes suggestions provenant d'un grand éventail d'individus et d'organisations. Le projet comprenait des ateliers avec les dirigeants de l'ACTU et de jeunes délégués, un sondage en ligne de près de 650 répondants et des discussions avec des groupes tels que l'Institut canadien des urbanistes, la Fédération canadienne des municipalités, l'Association des transports du Canada et l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. Le projet a aussi fait l'objet d'une révision par un groupe d'experts, et a donné lieu à des entrevues avec plus de 20 leaders d'opinion provenant de diverses disciplines. L'American Public Transportation Association (APTA) et l'Union Internationale des Transports Publics (UITP) ont également apporté leurs conseils, qui s'appuyaient sur leurs propres processus de visualisation.

La réalité du changement

À mesure que l'on approche de l'horizon de la vision qu'est 2040, les réseaux de transport et les collectivités qu'ils desservent doivent évoluer ensemble. Aucun d'eux n'est à l'abri des changements qui affectent l'autre, et les deux doivent prendre en compte une variété de tendances clés incluant les suivantes :

- **La croissance urbaine accélérée et le vieillissement de la population** augmenteront le nombre de Canadiens qui dépendront du transport collectif pour se déplacer, et ces clients auront des exigences plus élevées en matière d'accessibilité et de sécurité;
- **L'augmentation de la congestion** résultera du manque de moyens et de la faiblesse de l'expansion des réseaux de transports, s'ajoutant ainsi aux retards et aux coûts subis par les individus et les entreprises;
- **La croissance intelligente et les objectifs d'économie d'énergie** amèneront les villes à renforcer le développement de leurs centres tout en procédant à l'accroissement et à la diversification de leurs banlieues;
- **L'appui de la population pour la protection de l'environnement** entraînera la conception de collectivités plus durables et une plus grande volonté des individus de se déplacer autrement, mais il augmentera également le besoin pour les réseaux de transport de rendre leurs activités plus vertes.

De plus en plus, des solutions reposant sur le transport en commun seront mises à contribution pour aider les collectivités à suivre ces tendances et à améliorer leur compétitivité économique, la salubrité de l'environnement et la qualité de vie.



Durham Region Transit

Une vision fondée sur l'action

Le but de Vision 2040 n'est pas de décrire un avenir idéal. Plutôt, elle propose une réponse stratégique à des défis profonds auxquels sont confrontées les collectivités canadiennes, atteignant de vastes objectifs au moyen d'actions fondées sur l'anticipation à la fois d'occasions favorables et d'obstacles. La vision inclut 27 axes stratégiques regroupés en six principaux thèmes, comme présentés ci-dessous.

1. Inscrire le transport collectif au cœur des collectivités

Axes stratégiques

- Développer un cadre de politique nationale de transport collectif
- Renforcer la position du transport collectif à titre d'investissement dans la qualité de vie
- Intégrer entièrement le transport collectif à la planification des collectivités
- Intégrer entièrement le transport collectif à la conception des collectivités

D'ici 2040, une culture politique et sociale favorable au transport collectif permettra aux collectivités canadiennes d'offrir le contexte et les ressources dont celui-ci a besoin pour réaliser son potentiel. Ensemble, les gouvernements du Canada développeront un cadre stratégique national qui est intégré et cohérent, qui clarifie les rôles et responsabilités, et fixe des objectifs significatifs. Ce cadre bénéficiera de meilleurs processus de prise de décision s'appuyant sur une perspective « de triple résultat » à l'égard du soutien au transport en commun dans la poursuite des objectifs des collectivités.

La réussite du transport en commun nécessitera également une approche plus intégrée au développement essentiel de collectivités durables. Les plans des collectivités accorderont une considération principale aux besoins et aux avantages du transport collectif, et des pratiques progressistes de développement accorderont une priorité à la conception de réseaux de transport et d'utilisation du territoire qui sont mutuellement favorables.

2. Révolutionner le service

Axes stratégiques

- Étendre les réseaux régionaux de transport rapide
- Mettre l'accent sur les mesures de priorité au transport collectif
- Permettre un progrès prodigieux dans le transport collectif de banlieue
- Appuyer la revitalisation des centres urbains
- Développer des services dans de plus petites collectivités
- Assurer une coordination ininterrompue des activités et de la gouvernance à tous les niveaux

D'ici 2040, les réseaux de transport auront grandement amélioré la disponibilité, la fréquence, la fiabilité et la rapidité de leurs services. Les réseaux régionaux de transport rapide seront étendus afin d'augmenter la capacité, l'efficacité et la compétitivité du service. Les mesures de priorité au transport en commun vont aider à atténuer les effets de la congestion sur l'offre de services.

Dans les banlieues, des investissements accélérés en transport collectif et des pratiques progressistes de développement vont permettre un progrès prodigieux en matière d'efficacité du service. Les centres urbains verront un renouvellement et une amélioration des installations vieillissantes de transport en commun, alors que les plus petites collectivités mettront en place de véritables services de transport avec le soutien des gouvernements provinciaux, des fournisseurs de transport locaux et d'autres partenaires. Bien sûr, ces améliorations nécessiteront une coordination ininterrompue pour combler les brèches dans la gouvernance, la planification et les services.

3. Prioriser la clientèle

Axes stratégiques

- Accélérer l'adoption d'une nouvelle approche client
- Mettre l'accent sur le service aux clients à mobilité réduite
- Adopter une approche plus large de la mobilité et accroître les choix
- Adapter les tarifs
- Renforcer la sûreté et la sécurité
- Fournir aux clients de l'information en temps réel

L'industrie du transport collectif sait que sa réussite dépend de sa capacité à répondre aux besoins individuels de chaque client. Elle devra faire preuve de créativité et de flexibilité pour satisfaire une clientèle de plus en plus avertie et diversifiée.

En 2040, les aînés et les personnes handicapées, qui seront de plus en plus nombreux, seront mieux servis en intégrant davantage les services spécialisés aux services ordinaires. Les installations et les programmes qui offrent plus d'options aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes seront bonifiés. Les réseaux de transport réagiront aux occasions favorables qui se présenteront dans le marché et dans le secteur des technologies en adoptant des stratégies et des produits de tarification flexibles et adaptés qui maximisent la valeur pour le consommateur, de même que les revenus. Plus de sûreté et de sécurité, de même que de l'information adaptée qui soit juste et accessible en temps opportun, contribueront à rendre l'expérience plus satisfaisante pour les passagers.

4. Garantir un transport collectif plus écologique

Axes stratégiques

- Développer une stratégie pour rendre l'industrie du transport collectif plus écologique
- Développer une stratégie d'utilisation de l'énergie pour l'industrie du transport collectif
- Mettre en oeuvre des initiatives locales écologiques visant une meilleure consommation énergétique

Au cours des 30 prochaines années, l'industrie du transport collectif aura comme défi de maximiser son soutien au développement durable local et national, tout en minimisant sa propre empreinte écologique. La réussite requerra de chaque réseau de transport qu'il respecte les attentes environnementales sans porter atteinte aux objectifs de performance.

L'industrie du transport collectif développera de vastes stratégies avant-gardistes en matière d'écologie et d'efficacité énergétique qui s'attaqueront aux changements climatiques et aux politiques énergétiques; à la recherche et au développement; à la technologie; à la législation; aux conditions de marché; au financement; et à d'autres préoccupations d'ordre sectoriel. À l'échelle locale, les réseaux de transport s'affaireront à améliorer les procédures d'acquisition, la gestion des équipements et le traitement des déchets, ainsi qu'à accélérer la transition vers une utilisation de sources d'énergie renouvelables et moins polluantes pour l'exploitation des véhicules et les autres sphères de service.



Daimler Buses North America

5. Assurer la santé financière

Axes stratégiques

- Établir des mécanismes adéquats pour l'investissement en immobilisations provenant des paliers supérieurs de gouvernement
- Établir des mécanismes adéquats reposant sur la performance pour le financement des activités d'exploitation par les paliers supérieurs de gouvernement
- Maximiser le soutien des municipalités à l'égard des coûts d'exploitation du transport collectif
- Utiliser la tarification du transport et les autres options de financement plus efficacement
- Rechercher des gains d'efficience

Malgré la croissance prévue des investissements des gouvernements fédéral et provinciaux, les collectivités seront confrontées à des manques à gagner croissants en matière de financement de l'infrastructure du transport collectif et à de sérieuses limites quant à leur capacité de payer pour des activités étendues de transport en commun.

Pour assurer la viabilité financière du transport collectif d'ici 2040, les paliers supérieurs de gouvernement vont mettre sur pied un financement prévisible, fiable et adéquat pour l'infrastructure, de même que des mécanismes de financement des activités d'exploitation reposant sur la performance. Idéalement, ils généreront une partie des revenus au moyen de stratégies de tarification qui soutiennent la croissance de l'achalandage et qui créent une équité entre les modes de déplacement. Les municipalités maximiseront leur propre soutien à l'égard des coûts d'exploitation du transport collectif qui augmentent rapidement, possiblement en générant les revenus nécessaires au moyen d'outils de tarification qui stimulent le choix de transports plus durables par l'entremise de mesures incitatives ou dissuasives. Finalement, les réseaux de transport continueront de chercher des améliorations en matière d'efficience afin de réduire leurs coûts d'exploitation ou d'infrastructure.

6. Renforcer les connaissances et les bonnes pratiques

Axes stratégiques

- Développer des stratégies en ressources humaines visant à maintenir une main-d'œuvre plus diversifiée et plus qualifiée
- Développer des ressources de transport collectif pour les collectivités de plus petite taille
- Identifier et diffuser le savoir et les pratiques actuels au sein de l'industrie du transport collectif, de même qu'avec les parties prenantes

Plusieurs directions stratégiques au sein de Vision 2040 nécessitent que les membres de l'industrie du transport collectif améliorent ensemble leur capacité à comprendre les défis et à trouver des solutions efficaces.

Des approches créatives visant à attirer et à garder le personnel qualifié seront nécessaires dans un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel. Des programmes nationaux et régionaux qui développent des ressources et des outils pertinents aideront les réseaux de transport des petites collectivités à affronter leurs défis particuliers. Plusieurs réseaux de transport profiteront d'un partage centralisé du savoir dans des domaines tels que la technologie, la gouvernance, le développement favorable au transport en commun, le financement innovateur, la prestation de service substitut, et les rôles du secteur privé dans le développement et la prestation de services de transport collectif.



BC Transit

La voie de l'avenir

Un démarrage rapide. Les actions rapides menant à cette vision saisiront les occasions favorables immédiates et viseront à amorcer le travail menant aux objectifs cruciaux à long terme. Une principale priorité pour l'ACTU sera la création d'un outil de contrôle et de transmission de la Vision 2040, qui tracera les grandes lignes d'un cadre d'évaluation des progrès réalisés en fonction d'indicateurs clés.

Les objectifs et les implications de l'achalandage du transport collectif. Le premier indicateur de progrès dans la réalisation de la Vision 2040 sera le nombre annuel de déplacements en transport collectif par habitant calculé à l'échelle nationale et locale. La vision inclut des objectifs généraux par habitant pour la croissance de l'achalandage, et ce, pour cinq groupes de collectivités classées en fonction de leur population (voir Tableau 1). Pour atteindre ces objectifs :

- **Les principales régions métropolitaines** (deux millions d'habitants ou plus) devront se concentrer à relier les services de façon ininterrompue et à accroître leurs services de transport rapide et de train de banlieue;
- **Les grandes villes** (400 000 à deux millions d'habitants) devront accroître leurs réseaux de transport rapide et leurs réseaux avec accès prioritaire;
- **Les villes de taille moyenne** (150 000 à 400 000 habitants) **et les villes de petite taille** (50 000 à 150 000 habitants) amélioreront leurs niveaux de service dans leur ensemble, mettant en place des programmes de priorité au transport en commun et certains services de transport rapide;
- **Les collectivités rurales et de petite taille** (moins de 50 000 habitants) travailleront avec des partenaires afin d'augmenter les niveaux de base du service de transport collectif ou afin d'introduire le service dans les collectivités qui n'en ont pas.

Lorsque la croissance globale de la population est prise en compte, ces objectifs correspondent à une augmentation de l'achalandage national du transport collectif de l'ordre de 86 %, passant de 1,76 milliard de déplacements en 2007 à 3,28 milliards en 2040. Si les taux actuels de récupération des coûts d'exploitation par les droits perçus sont maintenus, cette projection implique une augmentation correspondante de 86 % de la contribution gouvernementale pour l'exploitation, passant de 2 milliards de dollars en 2007 à 3,7 milliards en 2040 (en dollars de 2007).

Un appel au leadership et à l'action

La réalisation de la Vision 2040 nécessitera l'engagement ferme des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, régionaux et municipaux du Canada, et ce, en partenariat avec les réseaux de transport collectif, les fournisseurs et l'ACTU elle-même. Les points suivants résument les sphères les plus cruciales de leadership pour chaque groupe d'intervenants :

- **Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et régionaux** auront un rôle de premier plan à jouer dans l'établissement de la politique, de la coordination et de l'investissement en matière de transport collectif, particulièrement en ce qui a trait à la gouvernance, aux mécanismes de financement de l'infrastructure et des activités d'exploitation, à l'expansion du transport rapide et à l'augmentation de service dans les collectivités de plus petite taille;
- **Les municipalités** joueront un rôle principal dans la coordination du développement du transport en commun et des collectivités, dans l'expansion du service de transport et de son infrastructure, et pour assurer du financement local;
- **Les réseaux de transport collectif** joueront un rôle important dans l'amélioration de tous les aspects de la prestation de service, ainsi qu'en mettant en place des initiatives locales en matière d'énergie et d'écologie;
- **Les fournisseurs** joueront un rôle de soutien en créant des produits et des technologies qui améliorent le service à la clientèle, notamment les systèmes de paiement et d'information, de même qu'en développant des stratégies à l'échelle de l'industrie visant une meilleure consommation d'énergie et des pratiques plus écologiques;
- **L'ACTU** aura un rôle crucial dans l'établissement d'une politique nationale de transport collectif, dans l'établissement de stratégies visant une meilleure utilisation de l'énergie et des pratiques plus écologiques pour l'ensemble de l'industrie, ainsi qu'en produisant et en partageant de l'information qui aide ses membres à réaliser leurs propres mandats.

Ensemble, ces organisations fourniront le leadership, le savoir, les ressources, l'innovation, la détermination et l'esprit de partenariat qui peuvent faire de Vision 2040 une réalité, et ce, au profit de tous les Canadiens.

Tableau 1 Les objectifs de Vision 2040 en matière d'achalandage du transport collectif

Groupe de collectivités	Intervalle de population	Moyenne annuelle par habitant de déplacements effectués en transport collectif		
		2007	Objectif pour 2040	Augmentation
<i>Groupe A</i> : Principales régions métropolitaines	2 millions ou plus	115	175 (semblable à certaines villes d'Europe aujourd'hui)	50 % dans l'ensemble ou 1,2 % annuellement
<i>Groupe B</i> : Grandes villes	400 000 à 2 millions	80	120 (semblable au Groupe A actuellement)	50 % dans l'ensemble ou 1,2 % annuellement
<i>Groupe C</i> : Villes de moyenne taille	150 000 à 400 000	49	85 (semblable au Groupe B actuellement)	75 % dans l'ensemble ou 1,7 % annuellement
<i>Groupe D</i> : Villes de petite taille	50 000 à 150 000	25	50 (semblable au Groupe C actuellement)	100 % dans l'ensemble ou 2,1 % annuellement
<i>Groupe E</i> : Collectivités rurales ou de petite taille (avec transport collectif)	Moins de 50 000	15	30 (semblable au Groupe D actuellement)	100 % dans l'ensemble ou 1,2 % annuellement
<i>Groupe F</i> : Collectivités rurales ou de petite taille (sans transport collectif)	Moins de 50 000	s/o	Joint le Groupe E lorsque le service de transport collectif débute	s/o

L'Association canadienne du transport urbain (ACTU) se fait le porte-parole du secteur du transport en commun au Canada. Pour obtenir un complément d'information - rapports de recherche, mises à jour du secteur, bulletins de nouvelles et autres - veuillez communiquer avec nous ou visiter notre site Web.



Bureau 1401 • 55 rue York • Toronto (Ontario) • M5J 1R7 • Canada